

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 05291

Numéro SIREN : 402 960 397

Nom ou dénomination : BUTAGAZ

Ce dépôt a été enregistré le 15/08/2022 sous le numéro de dépôt 34051

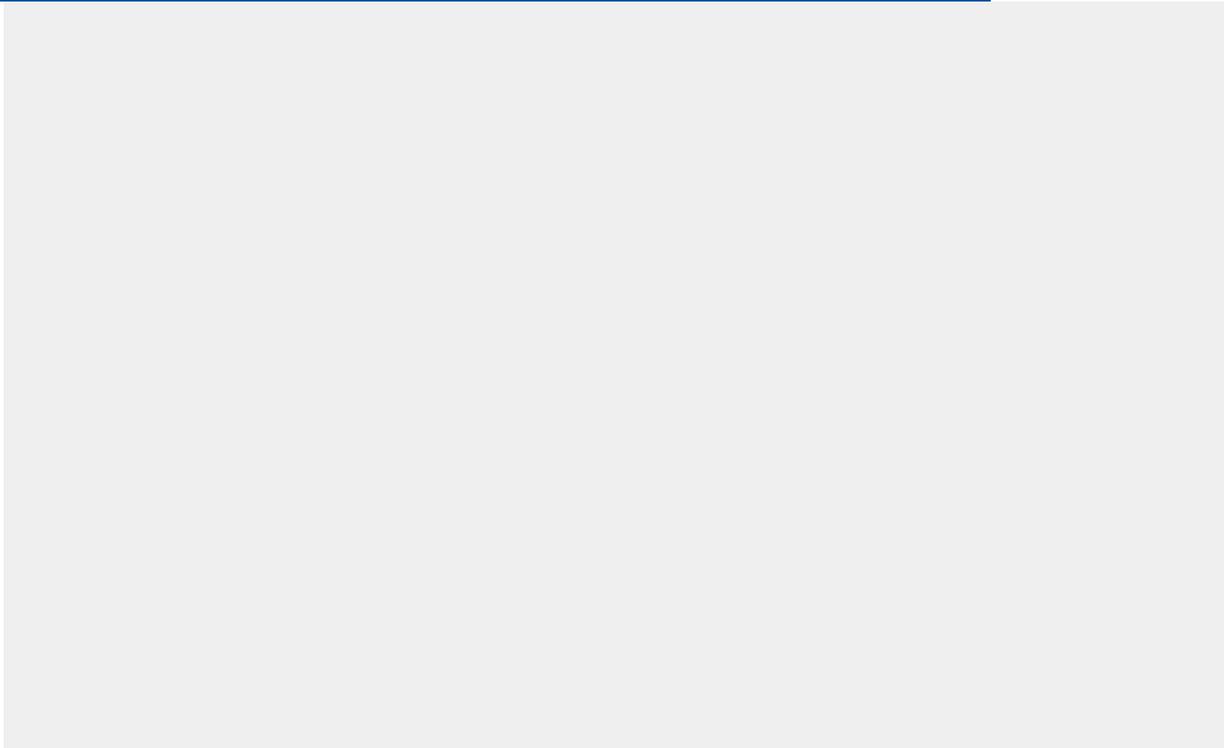


**BUTAGAZ**

**47 Rue Raspail**

**92300 LEVALLOIS PERRET**

*Comptes au 31/03/2022*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Faits marquants de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Informations complémentaires	14
Immobilisations	17
Amortissements	18
Filiales et participations	19
Eléments relatifs aux entreprises liées	20
Provisions et dépréciations	21
Créances et dettes	22
Charges à payer (exprimé en K€)	23
Produits à recevoir (exprimé en K€)	24
Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
Composition du capital social	27
Variation des capitaux propres	28
Rémunération des dirigeants	29
Engagements financiers donnés et reçus	30
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	31
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	32
Allègement de la dette future d'impôt	33



# Comptes annuels



## Bilan - Actif

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2022	31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 391	368	20 024	20 078
Fonds commercial	74 150		74 150	74 150
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	11 063	54	11 009	11 424
Constructions	23 251	18 218	5 034	6 883
Installations techniques, matériel, outillage	132 554	95 988	36 565	44 358
Autres immobilisations corporelles	485 700	389 993	95 707	110 196
Immobilisations en cours	2 058		2 058	2 865
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	28 916	781	28 135	28 135
Créances rattachées à des participations	6 917		6 917	6 470
Autres titres immobilisés	296	296		
Prêts	140	140		
Autres immobilisations financières	331		331	326
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>785 766</b>	<b>505 837</b>	<b>279 929</b>	<b>304 885</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	35 565		35 565	4 404
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 045	23	29 022	23 225
Avances et acomptes versés sur commandes	482		482	44
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	111 906	3 868	108 038	144 167
Autres créances	354 094		354 094	268 239
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	13 233		13 233	7 576
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	10 175		10 175	1 220
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>554 500</b>	<b>3 891</b>	<b>550 609</b>	<b>448 875</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	12		12	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 340 278</b>	<b>509 728</b>	<b>830 551</b>	<b>753 760</b>



## Bilan - Passif

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2022	31/03/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 195 225 )	195 225	195 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport	25 000	25 000
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	19 523	18 167
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	3 119	2 276
Report à nouveau	-20 043	-30 065
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 768</b>	<b>52 306</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>289 591</b>	<b>262 909</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	178	265
Provisions pour charges	68 061	71 394
<b>PROVISIONS</b>	<b>68 239</b>	<b>71 659</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49	150
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	6 882	3 409
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	500	263
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 178	161 287
Dettes fiscales et sociales	33 957	33 317
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 602	2 887
Autres dettes	209 669	211 329
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	6 880	6 530
<b>DETTES</b>	<b>472 718</b>	<b>419 173</b>
Ecarts de conversion passif	3	19
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>830 551</b>	<b>753 760</b>



## Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	31/03/2022	31/03/2021
Ventes de marchandises	279 760		279 760	133 947
Production vendue de biens	584 096		584 096	524 425
Production vendue de services	63 639		63 639	44 203
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>927 495</b>		<b>927 495</b>	<b>702 575</b>
Production stockée				
Production immobilisée			8 070	7 601
Subventions d'exploitation			13	4
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 729	4 621
Autres produits			725	824
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>947 032</b>	<b>715 624</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			495 560	267 353
Variation de stock (marchandises)			-4 066	-2 411
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			134 521	70 972
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-32 995	-640
Autres achats et charges externes			162 618	184 625
Impôts, taxes et versements assimilés			5 964	7 808
Salaires et traitements			22 992	25 678
Charges sociales			15 290	15 794
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 534	61 555
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			626	418
Dotations aux provisions			6 732	11 104
Autres charges			670	488
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>858 448</b>	<b>642 744</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>88 584</b>	<b>72 880</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 981	1 812
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 681	1 750
Autres intérêts et produits assimilés			4	4
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			56	163
Différences positives de change			1 711	1 098
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>5 434</b>	<b>4 828</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			35	96
Intérêts et charges assimilées			2 394	2 364
Différences négatives de change			1 628	1 245
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4 057</b>	<b>3 705</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 377</b>	<b>1 123</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>89 961</b>	<b>74 003</b>



## Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 865	7 688
Produits exceptionnels sur opérations en capital	781	78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	583	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 229</b>	<b>7 766</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	108	49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 581	920
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 689</b>	<b>969</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 540</b>	<b>6 797</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 085	2 670
Impôts sur les bénéfices	24 649	25 824
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>959 695</b>	<b>728 218</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>892 927</b>	<b>675 912</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 768</b>	<b>52 306</b>



# Annexes



## Faits marquants de l'exercice

### Crise sanitaire liées au Covid 19

Le contexte sanitaire lié au Coronavirus n'a pas eu d'impacts significatif sur les comptes de la société au cour de l'exercice. La société Butagaz a normalement poursuivi son activité.

### Ukraine

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société Butagaz.



# Règles et méthodes comptables

## 1. Généralité

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et sont présentés conformément au Plan Comptable Général français issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes comptables généralement admis en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1. Changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice

Néant, la société Butagaz n'a pas appliqué le changement de méthode IFRIC/ANC lié à l'indemnité de retraite.

## 2. Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement ne donnent pas lieu à capitalisation. Ils sont pris en charge de l'exercice à mesure de leur engagement.

Le fonds commercial et la marque résultent d'une opération d'apport partiel d'actifs en date du 1er février 2012. Ils ont été comptabilisés à leur valeur d'apport, pour respectivement 74.2 et 20.0 millions d'euros.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés, et en particulier le fonds de commerce, ont été modifiés par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 publié au JO du 8 décembre 2015.

Il en résulte les éléments suivants dans les comptes de la société Butagaz :

- Amortissement du fonds de commerce

L'article 214-3 modifié du PCG prévoit l'amortissement des fonds commerciaux lorsque leur durée d'utilisation est limitée au regard de critères inhérents à son utilisation par la société. Il n'est pas possible de déterminer de façon fiable la durée du fonds de commerce de la société Butagaz compte tenu de son activité, par conséquent aucun amortissement de ce fonds de commerce n'a été constaté.

- Amortissement de la marque Butagaz

La marque ne fait pas l'objet d'amortissement car il n'est pas possible de déterminer la durée prévisible durant laquelle elle produira les avantages économiques.



## Règles et méthodes comptables

### - Test de dépréciation annuel

L'article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les actifs dont la durée d'utilisation est non limitée, la résiliation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Sur la base de nos projections de chiffre d'affaires pour les années à venir, du taux d'attrition de la base clients et des taux de marge par client, la valeur du Fonds de commerce de Butagaz ainsi que la marque Butagaz, ne présentent pas de signe pouvant justifier une dépréciation.

### 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui figurent au bilan sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient à l'exception de celles qui ont été revalorisées à leur valeur réelle lors de l'Apport Partiel d'Actif du 1er Février 2012.

Les durées d'amortissement retenues pour les différentes catégories d'immobilisations correspondent aux durées d'utilité estimées par la société. Elles sont notamment les suivantes, pour les principales catégories d'immobilisations :

Durée d'amortissement des principales immobilisations :

- Terrains : non amortis
- Installations & Aménagements : Linéaire 10 ans
- Constructions : Linéaire de 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire de 5 ans à 15 ans
- Matériel de transport : Linéaire 10 ans
- Matériel de bureau : Linéaire 5 à 10 ans
- Matériel informatique : Linéaire 3 ans

### 4. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur comptable de ces titres est supérieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part détenue par la société dans les capitaux propres de sa filiale ou participation, en tenant compte du potentiel économique de la filiale ou participation considérée.



## Règles et méthodes comptables

### 5. Stocks

La société Butagaz achète les produits butane et propane et gère ses stocks en propre. Ces stocks sont valorisés au coût d'achat du produit selon la méthode FIFO. Les frais accessoires tels que coûts de transport et coûts d'emballage sont également incorporés dans la valorisation.

Les stocks de matériels sont valorisés au prix de revient moyen d'achat pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Au 31 mars 2022, les provisions pour dépréciation des stocks concernent uniquement les stocks de matériels.

Depuis 2011, la société a l'obligation de réaliser des économies d'énergie. Pour cela, elle collecte des Certificats d'Economies d'Energie (C2E), dont la valeur en stock valorisée au prix unitaire moyen pondéré, au 31/03/2022 est de 30 M€.

### 6. Créances et dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour dépréciation calculée en fonction de la perte probable.

Les créances et dettes en devises étrangères sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture. En ce qui concerne les écarts de conversion, dégagés lors de la valorisation des dettes et créances, une provision est constituée s'il y a excédent significatif des pertes sur les gains. A l'inverse, les gains de change latents constatés en écart de conversion passif ne sont pas intégrés au résultat en vertu du principe de prudence.

### 7. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires sur les ventes de produits est constaté à la date de livraison du produit chez le client final.

### 8. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes annuels, la société effectue traditionnellement une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. Si, à la clôture de l'exercice, une obligation est identifiée à la charge de la société, s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture et si le montant de l'obligation peut être déterminé de manière fiable, une provision pour risques et charges est constatée.

La société procède à la constitution ou à la mise à jour de ses provisions pour litiges en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils extérieurs.



## Règles et méthodes comptables

L'application de la réglementation comptable sur les actifs depuis le 1er janvier 2005, laisse la possibilité, pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou d'inspection, soit de porter ces dépenses à l'actif du bilan en tant que composants de « seconde catégorie » et de les amortir selon un plan d'amortissement propre soit de comptabiliser une provision pour gros entretien ou grandes révisions. La société a décidé de maintenir dans ses comptes les provisions pour grandes révisions antérieurement constituées au titre des dépenses de réépreuve décennale des sphères et des visites triennales des citernes.

### Provision pour retrait de citernes

Depuis 2005, Butagaz a appliqué l'avis du comité d'urgence 2005-H du CNC du 6 décembre 2005 aux coûts de retrait des citernes de propane installées chez ses clients, ce retrait étant assimilé à un démantèlement en contrepartie duquel un actif était reconnu.

Parallèlement, Butagaz a progressivement introduit des clauses prévoyant la facturation d'un montant forfaitaire au titre du retrait des citernes. En 2015, plus d'un contrat sur 2 comportait de telles dispositions, qui se conformaient par ailleurs aux obligations de décomposition des produits et services contractuels et de leur prix introduites par la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation (article 24).

Butagaz a donc revu comme suit le traitement comptable de l'obligation de retrait des citernes, en partant des dispositions contractuelles trouvant à s'appliquer :

- Lorsque la facturation du retrait est prévue au contrat, il s'agit d'une prestation de service distincte, reconnue en chiffre d'affaires au moment où elle est exécutée. Compte tenu de la différence entre le barème de facturation et le coût du retrait. Une provision est enregistrée, le cas échéant, si le contrat dans son ensemble est déficitaire.
- En l'absence de clause de refacturation des frais de retrait, une provision est enregistrée pour la valeur actualisée de l'estimation des coûts liés à l'obligation de retrait. Pour les citernes qui seront détruites, ces coûts comprennent l'opération de retrait elle-même et la valeur nette comptable de la citerne, le cas échéant, ainsi que les frais de transport et de mise au rebut, diminués de la valeur de revente du métal. Pour les citernes qui seront réutilisées, ces coûts comprennent le retrait, le transport et les frais de rénovation / requalification diminués de la valeur de la citerne pour Butagaz, si cette différence est positive.

Les principaux paramètres retenus pour l'estimation de l'obligation de retrait incombant à Butagaz sont les suivants :

- Coûts de retrait appréciés selon la situation de la citerne (aérienne ou enfouie) et son volume sur la base des conditions contractuelles convenues avec les prestataires choisis par Butagaz ;
- Taux d'inflation de 1.9% et d'actualisation de 1% ;
- Il est estimé que toutes les citernes de 30 ans et plus en date de clôture seront détruites après retrait et que toutes celles de moins de 15 ans seront réutilisées ;
- Appréciation statistique du taux de réutilisation des citernes de 15 à 29 ans d'ancienneté ;
- Absence d'actif de contrepartie pour les citernes dont les contrats ne prévoient pas de clause de refacturation des frais de retrait compte tenu du fait que les citernes concernées sont totalement amorties.



## Règles et méthodes comptables

Au 31 mars 2022 la provision s'élève à 30.5 millions d'euros.

### 9. Engagements de retraite

Les retraites et avantages similaires sont comptabilisés en provisions à hauteur de 4.6 millions d'euros au 31/03/2022.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de la provision au 31/03/2022 sont les suivantes :

- Taux d'inflation 1.90 %
- Taux d'actualisation 1 %
- Taux d'augmentation des salaires : 1% au-delà de l'inflation
- Table d'espérance de vie par génération : INSEE 2015-2017
- Age de départ en retraite : 62 ans

### 10. Exemption de comptes consolidés

Conformément à l'article 233-17-1° du code de commerce et à l'article R. 233-15 du Code de commerce, la Société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion de ce groupe dans la mesure où les conditions suivantes sont réunies :

Aucun actionnaire représentant au moins 1/10ème ou plus du capital social ne s'est opposé à ladite exemption.

Les comptes individuels de la Société ainsi que ceux de ses filiales sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe DCC PLC.

Les comptes consolidés de DCC PLC sont établis en conformité avec la 7ème directive européenne (ou de façon équivalente à celle-ci), certifiés et publiés, et mis à la disposition des associés de la Société, en même temps que ses comptes individuels, dans le cadre de l'assemblée générale devant les approuver.



## Informations complémentaires

### 1. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à un profit de 4.5 M€ au 31/03/2022, principalement constitué de produits et charges non récurrents et notamment des consignations de bouteilles.

### 2. Associés de BUTAGAZ SAS

La société Groupe Butagaz détient 13 015 000 actions soit 100 % du capital de Butagaz au 31/03/2022.

### 3. Passifs environnementaux

Au titre de l'exercice 2022, la société n'a pas engagé de dépenses à caractère environnemental, comme défini par l'avis du CNC 2003-R-02 du 21 octobre 2003, et aucune dépense future de dépollution n'a été identifiée à ce jour.

### 4. Effectif

Sur l'exercice, l'effectif moyen s'élevait à 355 employés, contre 356 l'année précédente.

### 5. Effet de commerce

Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 1.9 M€ au 31/03/2022.

### 6. Autres dettes

#### ***Dettes de consignation***

Les dettes de consignation liées aux bouteilles et aux citernes de gaz s'élèvent à 193.6 M€ au 31/03/2022 et sont évaluées comme suit :

- Pour les bouteilles de gaz : la dette de consignation correspond aux consignes de bouteilles de moins de 15 ans.
- Pour les citernes de gaz : la dette de consignation des citernes de gaz fait l'objet d'une désactualisation permettant de progressivement ramener le montant de la dette à sa valeur faciale, correspondant à sa valeur de remboursement aux clients.

### 7. Autres provisions pour risques et charges

Butagaz a dans ses comptes d'autres provisions significatives au 31 mars 2022 telles que :  
Provision retraits citernes : 30.5 M€



## Informations complémentaires

Provisions pour grosses réparations (3.5 M€ de requalification des sphères, 5.5 M€ d'inspections périodiques) : 9.0 M€

Démantèlement des sites industriels : 4.7 M€

Provisions pour restructurations : 0.3 M€

Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Obligation administrative pour faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques : 4.9 M€.

### 8. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont principalement constituées cadre des PPRT sur les sites d'achats de matériels et de divers travaux effectués dans les centres pour 2.1 M€.

### 9. Parties liées

Les transactions significatives avec nos parties liées sont faites à des conditions normales de marché.

### 10. Groupe et associées

La société a conclu le 23/03/2016, avec la société GROUPE BUTAGAZ, une convention de prêt portant sur un montant de 123 M€ remboursable au plus tard le 28 février 2024 « conformément à l'avenant du 28/02/2021 décalant le remboursement du prêt du 28 février 2022 au 28 février 2024 ». L'emprunt donne lieu chaque année à des intérêts calculés aux taux Euribor 3 mois + 3 % /an et payables tous les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre.

A la date de clôture de l'exercice, le montant de prêt à GROUPE BUTAGAZ s'élève à 67.6 M€.

### 11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2022 au titre du contrôle légal pour Butagaz s'élèvent à 130K€.

### 12. Intégration fiscale

Par option en date du 23 février 2016, ayant pris pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la société Butagaz a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale dont la société tête du groupe est la société Groupe Butagaz.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- Les charges d'impôts sont comptabilisées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration ;



## Informations complémentaires

- La société mère supporte l'excédent éventuel de la charge d'impôt total du groupe par rapport à la somme des charges d'impôts constatées dans les filiales intégrées au titre de leur solidarité.

Le résultat individuel fait ressortir un bénéfice de 86 973K€.



## Immobilisations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	94 541		
Terrains	11 469		34
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	15 772		140
Constructions sur sol d'autrui	1 291		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	7 069		6
Install. techniques, matériel et outillage ind.	132 485		5 698
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	11		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 189		273
Emballages récupérables et divers	465 329		22 479
Immobilisations corporelles en cours	2 865		803
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>637 481</b>		<b>29 432</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	35 386		447
Autres titres immobilisés	296		
Prêts et autres immobilisations financières	487		40
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>36 169</b>		<b>486</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>768 192</b>		<b>29 919</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			94 541	
Terrains		440	11 063	
Constructions sur sol propre		713	15 199	
Constructions sur sol d'autrui		314	977	
Constructions, installations générales, agenc.			7 075	
Installations techn., matériel et outillages ind.		5 629	132 554	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			11	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114	3	1 344	
Emballages récupérables et divers		3 465	484 344	
Immobilisations corporelles en cours	1 610		2 058	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 724</b>	<b>10 564</b>	<b>654 626</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			35 833	
Autres titres immobilisés			296	
Prêts et autres immobilisations financières		56	471	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>56</b>	<b>36 599</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 724</b>	<b>10 620</b>	<b>785 766</b>	



## Amortissements

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	313	54		368
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>313</b>	<b>54</b>		<b>368</b>
Terrains	45	9		54
Constructions sur sol propre	10 585	1 220	512	11 292
Constructions sur sol d'autrui	925	62	305	682
Constructions installations générales, agenc., aménag.	5 739	504		6 243
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 127	11 765	3 904	95 988
Installations générales, agenc. et aménag. divers	356 334	36 920	3 262	389 993
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>461 756</b>	<b>50 480</b>	<b>7 983</b>	<b>504 253</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>462 069</b>	<b>50 534</b>	<b>7 983</b>	<b>504 620</b>

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							
Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



## Filiales et participations

Exprimé en K €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
LOGIGAZ NORD	38	100	81		10 445
	1 766		81		593
DISTRINORD	197	100	1 321		8 676
	999		540		184
PROXIGAZ	137	85	3 396		8 490
	3 157		3 396		600
BUTAGAZ A VOTRE SERVICE	10	100	10		2 564
	-84		10		-25
GAZARMOR	720	100	8 314		6 479
	1 148		8 314		226
		0,00			
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
SOBEGAL		28	2		
			2		
NORGAL		18	3		
			3		
GEOGAZ		25,24	10		
			10		
SOGACYP		37,5	225		
			225		
		0,00			
		0,00			
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>					
Groupement Technique Citernes - GTC		16,67			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			



## Eléments relatifs aux entreprises liées

Exprimé en k €

Rubriques	Entreprises liées
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	28 916
Créances rattachées à des participations	6 917
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
<hr/>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	7 809
Autres créances	262 220
Capital souscrit appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<hr/>	
<b>DETTES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(49 364)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits de participations	(3 662)
Autres produits financiers	
Charges financières	



## Provisions et dépréciations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	466	78	165	380
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	5 202	350	976	4 576
Provisions pour impôts	173		34	140
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	9 345	314	651	9 008
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 473	6 052	8 388	54 136
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>71 659</b>	<b>6 794</b>	<b>10 214</b>	<b>68 239</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	781			781
Dépréciations autres immobilis. financières	457	35	56	435
Dépréciations stocks et en cours	203		180	23
Dépréciations comptes clients	3 473	656	260	3 868
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>4 913</b>	<b>690</b>	<b>497</b>	<b>5 107</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 572</b>	<b>7 484</b>	<b>10 711</b>	<b>73 346</b>
Dotations et reprises d'exploitation		7 450	10 037	
Dotations et reprises financières		35	56	
Dotations et reprises exceptionnelles			617	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



## Créances et dettes

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 917	6 917	
Prêts	140	140	
Autres immobilisations financières	331	5	326
Clients douteux ou litigieux	2 253	183	2 070
Autres créances clients	109 653	109 653	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	13 017	13 017	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	266 023	266 023	
Débiteurs divers	75 034	74 962	72
Charges constatées d'avance	10 175	10 175	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>483 563</b>	<b>481 095</b>	<b>2 468</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	22		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	49	49		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	6 882	6 882		
Fournisseurs et comptes rattachés	211 178	211 178		
Personnel et comptes rattachés	16 918	16 918		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 125	1 125		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 993	10 993		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 921	4 921		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 602	3 602		
Groupe et associés	3 803	3 803		
Autres dettes	205 867	205 867		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 880	6 880		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>472 218</b>	<b>472 218</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 472			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				



## Charges à payer (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
4080005	Goods Received/Invoice Received - f		7	-6
4080010	Goods Received/Invoice Received -No	175	325	-150
4080011	Goods Received/Not Invoiced Liste 1	13 485	10 491	2 994
4080013	Goods Received/Invoice Received - o	3 062	1 996	1 066
4080018	Goods Received/Not Invoiced	50 467	60 391	-9 924
4080020	Services Received/Invoice Received	5 775	7 936	-2 161
4080024	Goods Received/Invoice Received - N	323	393	-70
4080030	GR/IR adjustment account operating	155	89	66
4080034	Goods Received/Invoice Received - N	374	340	34
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>73 818</b>	<b>81 968</b>	<b>-8 150</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
4198000	Rebates Payable to Customers	4 180	2 753	1 427
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>4 180</b>	<b>2 753</b>	<b>1 427</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
4282000	Provision for Annual Leave	3 861	4 181	-319
4282011	Provision for CET	4 167	4 076	91
4284000	Annual performance incentive	1 854	2 520	-666
4284001	Provision - profit share schemes	3 085	2 687	397
4286001	Bonus - Provision - other staff exp	3 546	4 136	-590
4386001	Social Law Tax Payable - Constructi	128	130	-2
4386002	Individual training leave		-137	137
4486002	Taxe foncière - Other state taxes t	262	508	-246
4486003	C3S Organic - Other state taxes to	1 970	1 500	470
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>18 873</b>	<b>19 600</b>	<b>-728</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>96 870</b>	<b>104 321</b>	<b>-7 451</b>



## Produits à recevoir (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
4180000	Good Issued Not Invoiced	12 424	20 678	-8 254
4098000	RRR à obtenir et autres avoirs non	445	1 282	-837
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>12 869</b>	<b>21 960</b>	<b>-9 091</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12 869</b>	<b>21 960</b>	<b>-9 091</b>



## Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
4860000	Other Prepayments & Deferred Charge	10 175	1 220	8 955
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>10 175</b>	<b>1 220</b>	<b>8 955</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
4870000	Deferred Income	-6 880	-6 530	-350
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-6 880</b>	<b>-6 530</b>	<b>-350</b>



## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Exprimé en K €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
DCC plc BUTAGAZ est une filiale de la société GROUPE BUTAGAZ  La société GROUPE BUTAGAZ est une filiale du Groupe DCC plc De ce fait, ses comptes et ceux de ses propres filiales sont consolidés au niveau de ce Groupe	plc	1 064 239	100,00 %



## Composition du capital social

Exprimé en K €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	13 015 000			15
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



## Variation des capitaux propres

Exprimé en K €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		262 909	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		262 909	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			2 198
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			10 022
Résultat de l'exercice		52 306	66 768
<b>SOLDE</b>			<b>26 682</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			289 591



## Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

### Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

### Remboursements opérés pendant l'exercice :

Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction



## Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en K €

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Location Longue durée	1 333					1 333
<b>TOTAL</b>	<b>1 333</b>					<b>1 333</b>

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Groupama	3 248					3 248
Caution douanière	11 556				11 556	
<b>TOTAL</b>	<b>14 804</b>				<b>11 556</b>	<b>3 248</b>

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						



## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	89 961	24 249	65 713
Résultat exceptionnel à court terme	4 540	1 249	3 292
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-3 085	-848	-2 236
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>91 417</b>	<b>24 649</b>	<b>66 768</b>



## Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Exprimé en K €

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			66 768
Impôt sur les bénéfices			24 649
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>91 417</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>91 417</b>



## Allégement de la dette future d'impôt

Exprimé en K €

Rubriques	Montant
Provisions retraites	4 576
Ecart de conversion	
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	397
Contribution sociale de solidarité (C3S)	167
Congés payés - compte épargne temps	(228)
Effort à la construction	(2)
Provisions non déductibles	50 103
<b>TOTAL</b>	<b>55 013</b>
<b>ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE 25 %</b>	<b>13 753</b>



## **BUTAGAZ**

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 195.225.000 euros  
Siège social : 47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret  
402 960 397 R.C.S. Nanterre

---

### **DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE**

**du 8 JUILLET 2022**

#### **APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux et le huit juillet, à quatorze heures trente, une assemblée générale ordinaire de la société BUTAGAZ SAS ci-dessus désignée, société par actions simplifiée au capital de 195.225.000 euros dont le siège social est situé 47-53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret, inscrite au R.C.S. Nanterre sous le numéro 402 960 397 (ci-après la "Société") s'est réunie par téléconférence comme l'y autorise ses statuts, sur convocation adressée par la Présidente de la Société.

Après connexion au logiciel de télécommunication Microsoft Teams, l'Assemblée Générale est ouverte sous la forme d'une visioconférence.

#### **Sont présents :**

- GROUPE BUTAGAZ  
société par actions simplifiée au capital de 90.000.150 €  
dont le siège social est situé 47-53 rue Raspail, 92300 LEVALLOIS-PERRET  
immatriculée sous le numéro 811 072 453 RCS Nanterre,

représentée par Emmanuel TRIVIN et Florence DE NORAY,

Associé unique de la société BUTAGAZ SAS ci-dessus désignée (ci-après la « Société »),

- Natacha CAMBRIELS, Présidente de la Société,
- Nelly HAPDEY: Délégation du Personnel au Comité Social et Economique, régulièrement convoquée ;
- Annick PAIREL : Délégation du Personnel au Comité Social et Economique, régulièrement convoquée ;
- Jean-Louis CAULIER de KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
- Vincent BRENTI, assurant le secrétariat juridique de la séance ;

La Présidente constate que l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

1. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée à l'associé unique,
2. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée au Commissaire aux comptes,

3. Copie de la lettre de convocation avec l'ordre du jour adressée aux représentants du Comité d'Entreprise,
4. Les divers documents que la Présidente déclare avoir adressé à l'associé unique avec la convocation :
  - bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos le 31 mars 2022 ainsi que l'inventaire ;
  - rapport de gestion de la Présidente sur les opérations de l'exercice clos ;
  - rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos ;
  - le projet des décisions soumises à l'associé unique.

L'Assemblée lui donne acte de ce dépôt.

Puis, Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer :

- Présentation du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les opérations de la Société au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Quitus à la Présidente et décharge au Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022.
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
- Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance ;
- Nomination d'un nouveau membre du Comité de Surveillance ;
- Pouvoirs pour formalités.

Il est alors procédé à la lecture du rapport de gestion de la Présidente et des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 mars 2022.

Ces lectures terminées, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Aucune question n'étant posée et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente propose de passer au vote des décisions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE DECISION**

*(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022)*

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2022, approuve le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe dudit exercice, faisant apparaître un bénéfice de 66.768.209 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes annuels et résumées dans le rapport de gestion de la Présidente et le rapport général du Commissaire aux comptes.

L'Associé Unique constate que les comptes sociaux de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses ou charges visées par les dispositions de l'article 39-4 et de l'article 223 quater du Code général des impôts pour un montant de 50.925 €, l'impôt supporté à ce titre par la Société s'élevant à 14 004 €.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus à la Présidente de la Société de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022, ainsi que décharge au Commissaire aux comptes de sa mission pour ledit exercice.

### **DEUXIEME DECISION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022)*

L'associé unique, après avoir rappelé que la réserve légale est d'ores et déjà dotée à hauteur de 10% du capital social, et que la Présidente a décidé le 21 mars 2022 le versement d'un acompte sur dividendes de 20.043.100 €, constate que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 mars 2022 correspond au bénéfice dudit exercice (soit 66.768.209 €) diminué du montant de l'acompte sur dividendes versé (soit 20.043.100 €), soit un bénéfice distribuable de 46.725.109 € qu'il décide d'affecter de la manière suivante :

- Distribution à titre de dividendes à l'associé unique d'une somme de 46.073.100 € ;
- Le reliquat, soit la somme de 652.009 €, affecté en totalité au compte autres réserves qui est ainsi porté de 3.118.621 € à 3.770.630 €.

Le dividende unitaire par action s'élève en conséquence à 3,54 € environ.

Les sommes distribuées seront mises en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les revenus distribués ne seront pas éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts faute d'être perçus par des personnes relevant de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices sociaux :

- 2021 : 50.107.750 € au titre de l'exercice 2020-2021 ;
- 2020 : 55.053.439 € au titre de l'exercice 2019-20 (en ce compris un acompte sur dividendes de 10.021.539 €) ;
- 2019 : 27.331.500 € au titre de l'exercice 2018-19.

### **TROISIEME DECISION**

*(Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce)*

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

### **QUATRIEME DECISION**

*(Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance)*

L'Associé Unique, après avoir constaté que le mandat de membre du Comité de Surveillance de la Société de Monsieur James Henry CUBBON arrive à expiration à l'issue de l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 mars 2022, décide de renouveler le mandat de Monsieur James Henry CUBBON pour une durée de deux (2) ans qui arrivera à expiration à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2024.

Monsieur James Henry CUBBON a fait savoir par avance qu'il acceptait ce renouvellement, et qu'aucune incompatibilité ou interdiction ne s'y opposait.

#### **CINQUIEME DECISION**

*(Nomination d'un nouveau membre du Comité de Surveillance)*

L'Associé Unique, après avoir constaté que le mandat de membre du Comité de Surveillance de la Société de Monsieur Stephen JOHNSTON arrive à expiration à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, décide de ne pas renouveler son mandat et de nommer en remplacement Madame Florence DE NORAY, née le 11 juin 1970 à Brest (29), pour une durée de deux (2) ans qui arrivera à expiration à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2024.

Madame Florence DE NORAY a fait savoir par avance qu'elle acceptait ce mandat, et qu'aucune incompatibilité ou interdiction ne s'y opposait.

#### **SIXIEME DECISION**

*(Pouvoir pour les formalités)*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à tout représentant de la société Lextenso dont le siège social est à Paris (92044) La Défense Cédex, La Grande Arche de la Défense – Paroi Nord, 1 Parvis de la Défense (552 119 455 RCS Nanterre), pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

\*\*  
\*

De tout ce qui a été évoqué dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et la Présidente et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé.

---

**GROUPE BUTAGAZ**  
Repr. Par Emmanuel TRIVIN  
Et Florence DE NORAY

---

**Natacha CAMBRIELS**  
Présidente



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# BUTAGAZ S.A.S.

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022  
BUTAGAZ S.A.S.  
47-53, rue Raspail - 92300 Levallois-Perret

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **BUTAGAZ S.A.S.**

47-53, rue Raspail - 92300 Levallois-Perret

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'Associé unique de la société Butagaz S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Butagaz S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles :  
Les notes 2. « Immobilisations incorporelles » et 3. « Immobilisations corporelles » de l'annexe (pages 9 et 10) précisent les modalités d'évaluation retenues pour certaines catégories d'actifs. Nos travaux ont notamment consisté à examiner la méthodologie appliquée, à revoir les données utilisées et à nous assurer du caractère approprié des principes comptables appliqués.
- Evaluation des créances et dettes :  
La note 6. « Créances et dettes » de l'annexe (page 11) porte sur les modalités d'évaluation de ces agrégats. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié la déclinaison de ces modalités, notamment au titre des autres dettes – « Dettes de consignation » mentionnées en page 14 de l'annexe.
- Provision pour le retrait des citernes :  
La note 8. « Provisions pour risques et charges » de l'annexe (page 12) présente les principes retenus pour comptabiliser l'obligation de retrait des citernes. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette présentation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**BUTAGAZ S.A.S.**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
*Exercice clos le 31 mars 2022*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 juillet 2022

KPMG S.A.

Jean-Louis Caulier

Associé



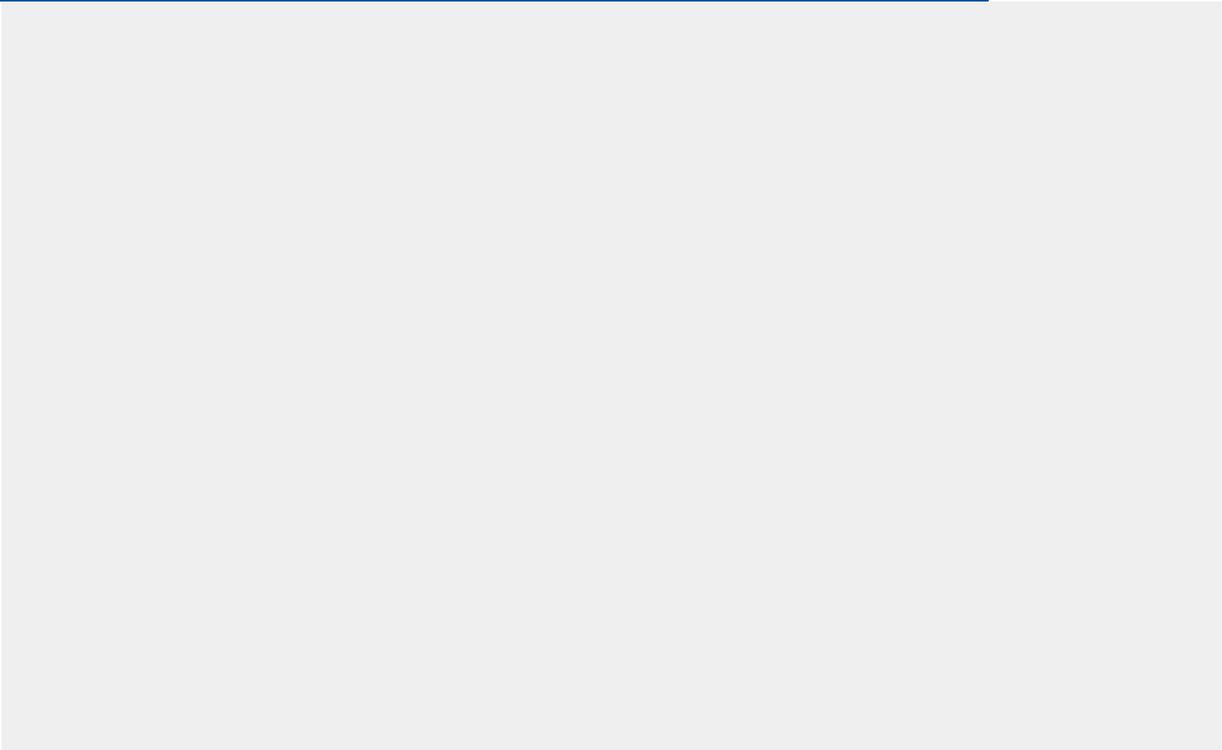
**BUTAGAZ**

**47 Rue Raspail**

**92300 LEVALLOIS PERRET**

*Comptes au 31/03/2022*

---



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### Annexes

Faits marquants de l'exercice	8
Règles et méthodes comptables	9
Informations complémentaires	14
Immobilisations	17
Amortissements	18
Filiales et participations	19
Eléments relatifs aux entreprises liées	20
Provisions et dépréciations	21
Créances et dettes	22
Charges à payer (exprimé en K€)	23
Produits à recevoir (exprimé en K€)	24
Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	26
Composition du capital social	27
Variation des capitaux propres	28
Rémunération des dirigeants	29
Engagements financiers donnés et reçus	30
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	31
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	32
Allègement de la dette future d'impôt	33



# Comptes annuels



## Bilan - Actif

Exprimé en K €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2022	31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 391	368	20 024	20 078
Fonds commercial	74 150		74 150	74 150
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	11 063	54	11 009	11 424
Constructions	23 251	18 218	5 034	6 883
Installations techniques, matériel, outillage	132 554	95 988	36 565	44 358
Autres immobilisations corporelles	485 700	389 993	95 707	110 196
Immobilisations en cours	2 058		2 058	2 865
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	28 916	781	28 135	28 135
Créances rattachées à des participations	6 917		6 917	6 470
Autres titres immobilisés	296	296		
Prêts	140	140		
Autres immobilisations financières	331		331	326
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>785 766</b>	<b>505 837</b>	<b>279 929</b>	<b>304 885</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	35 565		35 565	4 404
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	29 045	23	29 022	23 225
Avances et acomptes versés sur commandes	482		482	44
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	111 906	3 868	108 038	144 167
Autres créances	354 094		354 094	268 239
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	13 233		13 233	7 576
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	10 175		10 175	1 220
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>554 500</b>	<b>3 891</b>	<b>550 609</b>	<b>448 875</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	12		12	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 340 278</b>	<b>509 728</b>	<b>830 551</b>	<b>753 760</b>



## Bilan - Passif

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2022	31/03/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 195 225 )	195 225	195 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport	25 000	25 000
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	19 523	18 167
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	3 119	2 276
Report à nouveau	-20 043	-30 065
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 768</b>	<b>52 306</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>289 591</b>	<b>262 909</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	178	265
Provisions pour charges	68 061	71 394
<b>PROVISIONS</b>	<b>68 239</b>	<b>71 659</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49	150
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	6 882	3 409
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	500	263
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 178	161 287
Dettes fiscales et sociales	33 957	33 317
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 602	2 887
Autres dettes	209 669	211 329
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	6 880	6 530
<b>DETTES</b>	<b>472 718</b>	<b>419 173</b>
Ecarts de conversion passif	3	19
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>830 551</b>	<b>753 760</b>



## Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	France	Exportation	31/03/2022	31/03/2021
Ventes de marchandises	279 760		279 760	133 947
Production vendue de biens	584 096		584 096	524 425
Production vendue de services	63 639		63 639	44 203
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>927 495</b>		<b>927 495</b>	<b>702 575</b>
Production stockée				
Production immobilisée			8 070	7 601
Subventions d'exploitation			13	4
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 729	4 621
Autres produits			725	824
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>947 032</b>	<b>715 624</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			495 560	267 353
Variation de stock (marchandises)			-4 066	-2 411
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			134 521	70 972
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-32 995	-640
Autres achats et charges externes			162 618	184 625
Impôts, taxes et versements assimilés			5 964	7 808
Salaires et traitements			22 992	25 678
Charges sociales			15 290	15 794
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 534	61 555
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			626	418
Dotations aux provisions			6 732	11 104
Autres charges			670	488
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>858 448</b>	<b>642 744</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>88 584</b>	<b>72 880</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			1 981	1 812
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 681	1 750
Autres intérêts et produits assimilés			4	4
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			56	163
Différences positives de change			1 711	1 098
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>5 434</b>	<b>4 828</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			35	96
Intérêts et charges assimilées			2 394	2 364
Différences négatives de change			1 628	1 245
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>4 057</b>	<b>3 705</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 377</b>	<b>1 123</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>89 961</b>	<b>74 003</b>



## Compte de résultat

Exprimé en K €

Rubriques	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 865	7 688
Produits exceptionnels sur opérations en capital	781	78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	583	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 229</b>	<b>7 766</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	108	49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 581	920
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 689</b>	<b>969</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>4 540</b>	<b>6 797</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 085	2 670
Impôts sur les bénéfices	24 649	25 824
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>959 695</b>	<b>728 218</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>892 927</b>	<b>675 912</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 768</b>	<b>52 306</b>



# Annexes



## Faits marquants de l'exercice

### Crise sanitaire liées au Covid 19

Le contexte sanitaire lié au Coronavirus n'a pas eu d'impacts significatif sur les comptes de la société au cour de l'exercice. La société Butagaz a normalement poursuivi son activité.

### Ukraine

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société Butagaz.



# Règles et méthodes comptables

## 1. Généralité

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et sont présentés conformément au Plan Comptable Général français issu du règlement ANC 2014-03 et aux principes comptables généralement admis en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1. Changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice

Néant, la société Butagaz n'a pas appliqué le changement de méthode IFRIC/ANC lié à l'indemnité de retraite.

## 2. Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement ne donnent pas lieu à capitalisation. Ils sont pris en charge de l'exercice à mesure de leur engagement.

Le fonds commercial et la marque résultent d'une opération d'apport partiel d'actifs en date du 1er février 2012. Ils ont été comptabilisés à leur valeur d'apport, pour respectivement 74.2 et 20.0 millions d'euros.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés, et en particulier le fonds de commerce, ont été modifiés par le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 publié au JO du 8 décembre 2015.

Il en résulte les éléments suivants dans les comptes de la société Butagaz :

- Amortissement du fonds de commerce

L'article 214-3 modifié du PCG prévoit l'amortissement des fonds commerciaux lorsque leur durée d'utilisation est limitée au regard de critères inhérents à son utilisation par la société. Il n'est pas possible de déterminer de façon fiable la durée du fonds de commerce de la société Butagaz compte tenu de son activité, par conséquent aucun amortissement de ce fonds de commerce n'a été constaté.

- Amortissement de la marque Butagaz

La marque ne fait pas l'objet d'amortissement car il n'est pas possible de déterminer la durée prévisible durant laquelle elle produira les avantages économiques.



## Règles et méthodes comptables

### - Test de dépréciation annuel

L'article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les actifs dont la durée d'utilisation est non limitée, la résiliation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Sur la base de nos projections de chiffre d'affaires pour les années à venir, du taux d'attrition de la base clients et des taux de marge par client, la valeur du Fonds de commerce de Butagaz ainsi que la marque Butagaz, ne présentent pas de signe pouvant justifier une dépréciation.

### 3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui figurent au bilan sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient à l'exception de celles qui ont été revalorisées à leur valeur réelle lors de l'Apport Partiel d'Actif du 1er Février 2012.

Les durées d'amortissement retenues pour les différentes catégories d'immobilisations correspondent aux durées d'utilité estimées par la société. Elles sont notamment les suivantes, pour les principales catégories d'immobilisations :

Durée d'amortissement des principales immobilisations :

- Terrains : non amortis
- Installations & Aménagements : Linéaire 10 ans
- Constructions : Linéaire de 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : linéaire de 5 ans à 15 ans
- Matériel de transport : Linéaire 10 ans
- Matériel de bureau : Linéaire 5 à 10 ans
- Matériel informatique : Linéaire 3 ans
- Emballages récupérables : Linéaire 10-15 ans

### 4. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur comptable de ces titres est supérieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part détenue par la société dans les capitaux propres de sa filiale ou participation, en tenant compte du potentiel économique de la filiale ou participation considérée.



## Règles et méthodes comptables

### 5. Stocks

La société Butagaz achète les produits butane et propane et gère ses stocks en propre. Ces stocks sont valorisés au coût d'achat du produit selon la méthode FIFO. Les frais accessoires tels que coûts de transport et coûts d'emballage sont également incorporés dans la valorisation.

Les stocks de matériels sont valorisés au prix de revient moyen d'achat pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Au 31 mars 2022, les provisions pour dépréciation des stocks concernent uniquement les stocks de matériels.

Depuis 2011, la société a l'obligation de réaliser des économies d'énergie. Pour cela, elle collecte des Certificats d'Economies d'Energie (C2E), dont la valeur en stock valorisée au prix unitaire moyen pondéré, au 31/03/2022 est de 30 M€.

### 6. Créances et dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour dépréciation calculée en fonction de la perte probable.

Les créances et dettes en devises étrangères sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture. En ce qui concerne les écarts de conversion, dégagés lors de la valorisation des dettes et créances, une provision est constituée s'il y a excédent significatif des pertes sur les gains. A l'inverse, les gains de change latents constatés en écart de conversion passif ne sont pas intégrés au résultat en vertu du principe de prudence.

### 7. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires sur les ventes de produits est constaté à la date de livraison du produit chez le client final.

### 8. Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes annuels, la société effectue traditionnellement une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. Si, à la clôture de l'exercice, une obligation est identifiée à la charge de la société, s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture et si le montant de l'obligation peut être déterminé de manière fiable, une provision pour risques et charges est constatée.

La société procède à la constitution ou à la mise à jour de ses provisions pour litiges en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils extérieurs.



## Règles et méthodes comptables

L'application de la réglementation comptable sur les actifs depuis le 1er janvier 2005, laisse la possibilité, pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou d'inspection, soit de porter ces dépenses à l'actif du bilan en tant que composants de « seconde catégorie » et de les amortir selon un plan d'amortissement propre soit de comptabiliser une provision pour gros entretien ou grandes révisions. La société a décidé de maintenir dans ses comptes les provisions pour grandes révisions antérieurement constituées au titre des dépenses de réépreuve décennale des sphères et des visites triennales des citernes.

### Provision pour retrait de citernes

Depuis 2005, Butagaz a appliqué l'avis du comité d'urgence 2005-H du CNC du 6 décembre 2005 aux coûts de retrait des citernes de propane installées chez ses clients, ce retrait étant assimilé à un démantèlement en contrepartie duquel un actif était reconnu.

Parallèlement, Butagaz a progressivement introduit des clauses prévoyant la facturation d'un montant forfaitaire au titre du retrait des citernes. En 2015, plus d'un contrat sur 2 comportait de telles dispositions, qui se conformaient par ailleurs aux obligations de décomposition des produits et services contractuels et de leur prix introduites par la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation (article 24).

Butagaz a donc revu comme suit le traitement comptable de l'obligation de retrait des citernes, en partant des dispositions contractuelles trouvant à s'appliquer :

- Lorsque la facturation du retrait est prévue au contrat, il s'agit d'une prestation de service distincte, reconnue en chiffre d'affaires au moment où elle est exécutée. Compte tenu de la différence entre le barème de facturation et le coût du retrait. Une provision est enregistrée, le cas échéant, si le contrat dans son ensemble est déficitaire.
- En l'absence de clause de refacturation des frais de retrait, une provision est enregistrée pour la valeur actualisée de l'estimation des coûts liés à l'obligation de retrait. Pour les citernes qui seront détruites, ces coûts comprennent l'opération de retrait elle-même et la valeur nette comptable de la citerne, le cas échéant, ainsi que les frais de transport et de mise au rebut, diminués de la valeur de revente du métal. Pour les citernes qui seront réutilisées, ces coûts comprennent le retrait, le transport et les frais de rénovation / requalification diminués de la valeur de la citerne pour Butagaz, si cette différence est positive.

Les principaux paramètres retenus pour l'estimation de l'obligation de retrait incombant à Butagaz sont les suivants :

- Coûts de retrait appréciés selon la situation de la citerne (aérienne ou enfouie) et son volume sur la base des conditions contractuelles convenues avec les prestataires choisis par Butagaz ;
- Taux d'inflation de 1.9% et d'actualisation de 1% ;
- Il est estimé que toutes les citernes de 30 ans et plus en date de clôture seront détruites après retrait et que toutes celles de moins de 15 ans seront réutilisées ;
- Appréciation statistique du taux de réutilisation des citernes de 15 à 29 ans d'ancienneté ;
- Absence d'actif de contrepartie pour les citernes dont les contrats ne prévoient pas de clause de refacturation des frais de retrait compte tenu du fait que les citernes concernées sont totalement amorties.



## Règles et méthodes comptables

Au 31 mars 2022 la provision s'élève à 30.5 millions d'euros.

### 9. Engagements de retraite

Les retraites et avantages similaires sont comptabilisés en provisions à hauteur de 4.6 millions d'euros au 31/03/2022.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de la provision au 31/03/2022 sont les suivantes :

- Taux d'inflation 1.90 %
- Taux d'actualisation 1 %
- Taux d'augmentation des salaires : 1% au-delà de l'inflation
- Table d'espérance de vie par génération : INSEE 2015-2017
- Age de départ en retraite : 62 ans

### 10. Exemption de comptes consolidés

Conformément à l'article 233-17-1° du code de commerce et à l'article R. 233-15 du Code de commerce, la Société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion de ce groupe dans la mesure où les conditions suivantes sont réunies :

Aucun actionnaire représentant au moins 1/10ème ou plus du capital social ne s'est opposé à ladite exemption.

Les comptes individuels de la Société ainsi que ceux de ses filiales sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe DCC PLC.

Les comptes consolidés de DCC PLC sont établis en conformité avec la 7ème directive européenne (ou de façon équivalente à celle-ci), certifiés et publiés, et mis à la disposition des associés de la Société, en même temps que ses comptes individuels, dans le cadre de l'assemblée générale devant les approuver.



## Informations complémentaires

### 1. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à un profit de 4.5 M€ au 31/03/2022, principalement constitué de produits et charges non récurrents et notamment des consignations de bouteilles.

### 2. Associés de BUTAGAZ SAS

La société Groupe Butagaz détient 13 015 000 actions soit 100 % du capital de Butagaz au 31/03/2022.

### 3. Passifs environnementaux

Au titre de l'exercice 2022, la société n'a pas engagé de dépenses à caractère environnemental, comme défini par l'avis du CNC 2003-R-02 du 21 octobre 2003, et aucune dépense future de dépollution n'a été identifiée à ce jour.

### 4. Effectif

Sur l'exercice, l'effectif moyen s'élevait à 355 employés, contre 356 l'année précédente.

### 5. Effet de commerce

Les créances représentées par des effets de commerce s'élèvent à 1.9 M€ au 31/03/2022.

### 6. Autres dettes

#### ***Dettes de consignation***

Les dettes de consignation liées aux bouteilles et aux citernes de gaz s'élèvent à 193.6 M€ au 31/03/2022 et sont évaluées comme suit :

- Pour les bouteilles de gaz : la dette de consignation correspond aux consignes de bouteilles de moins de 15 ans.
- Pour les citernes de gaz : la dette de consignation des citernes de gaz fait l'objet d'une désactualisation permettant de progressivement ramener le montant de la dette à sa valeur faciale, correspondant à sa valeur de remboursement aux clients.

### 7. Autres provisions pour risques et charges

Butagaz a dans ses comptes d'autres provisions significatives au 31 mars 2022 telles que :  
Provision retraits citernes : 30.5 M€



## Informations complémentaires

Provisions pour grosses réparations (3.5 M€ de requalification des sphères, 5.5 M€ d'inspections périodiques) : 9.0 M€

Démantèlement des sites industriels : 4.7 M€

Provisions pour restructurations : 0.3 M€

Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Obligation administrative pour faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques : 4.9 M€.

### 8. Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont principalement constituées cadre des PPRT sur les sites d'achats de matériels et de divers travaux effectués dans les centres pour 2.1 M€.

### 9. Parties liées

Les transactions significatives avec nos parties liées sont faites à des conditions normales de marché.

### 10. Groupe et associées

La société a conclu le 23/03/2016, avec la société GROUPE BUTAGAZ, une convention de prêt portant sur un montant de 123 M€ remboursable au plus tard le 28 février 2024 « conformément à l'avenant du 28/02/2021 décalant le remboursement du prêt du 28 février 2022 au 28 février 2024 ». L'emprunt donne lieu chaque année à des intérêts calculés aux taux Euribor 3 mois + 3 % /an et payables tous les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre.

A la date de clôture de l'exercice, le montant de prêt à GROUPE BUTAGAZ s'élève à 67.6 M€.

### 11. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2022 au titre du contrôle légal pour Butagaz s'élèvent à 130K€.

### 12. Intégration fiscale

Par option en date du 23 février 2016, ayant pris pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la société Butagaz a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale dont la société tête du groupe est la société Groupe Butagaz.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- Les charges d'impôts sont comptabilisées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration ;



## Informations complémentaires

- La société mère supporte l'excédent éventuel de la charge d'impôt total du groupe par rapport à la somme des charges d'impôts constatées dans les filiales intégrées au titre de leur solidarité.

Le résultat individuel fait ressortir un bénéfice de 86 973K€.



## Immobilisations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	94 541		
Terrains	11 469		34
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	15 772		140
Constructions sur sol d'autrui	1 291		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	7 069		6
Install. techniques, matériel et outillage ind.	132 485		5 698
Matériel de transport	11		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 189		273
Install. générales, emballages récupérables	465 329		22 479
Immobilisations corporelles en cours	2 865		803
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>637 481</b>		<b>29 432</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	35 386		447
Autres titres immobilisés	296		
Prêts et autres immobilisations financières	487		40
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>36 169</b>		<b>486</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>768 192</b>		<b>29 919</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			94 541	
Terrains		440	11 063	
Constructions sur sol propre		713	15 199	
Constructions sur sol d'autrui		314	977	
Constructions, installations générales, agenc.			7 075	
Installations techn., matériel et outillages ind.		5 629	132 554	
Matériel de transport			11	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114	3	1 344	
Install. générales, emballages récupérables		3 465	484 344	
Immobilisations corporelles en cours	1 610		2 058	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 724</b>	<b>10 564</b>	<b>654 626</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			35 833	
Autres titres immobilisés			296	
Prêts et autres immobilisations financières		56	471	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>56</b>	<b>36 599</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 724</b>	<b>10 620</b>	<b>785 766</b>	



## Amortissements

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	313	54		368
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>313</b>	<b>54</b>		<b>368</b>
Terrains	45	9		54
Constructions sur sol propre	10 585	1 220	512	11 292
Constructions sur sol d'autrui	925	62	305	682
Constructions installations générales, agenc., aménag.	5 739	504		6 243
Installations techniques, matériel et outillages industriels	88 127	11 765	3 904	95 988
Installations générales, emballages récupérables, divers	356 334	36 920	3 262	389 993
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>461 756</b>	<b>50 480</b>	<b>7 983</b>	<b>504 253</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>462 069</b>	<b>50 534</b>	<b>7 983</b>	<b>504 620</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
<b>INCORPOREL.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## Filiales et participations

Exprimé en K €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
LOGIGAZ NORD	38	100	81		10 445
	1 766		81		593
DISTRINORD	197	100	1 321		8 676
	999		540		184
PROXIGAZ	137	85	3 396		8 490
	3 157		3 396		600
BUTAGAZ A VOTRE SERVICE	10	100	10		2 564
	-84		10		-25
GAZARMOR	720	100	8 314		6 479
	1 148		8 314		226
		0,00			
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
SOBEGAL		28	2		
			2		
NORGAL		18	3		
			3		
GEOGAZ		25,24	10		
			10		
SOGACYP		37,5	225		
			225		
		0,00			
		0,00			
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>					
Groupement Technique Citernes - GTC		16,67			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			



## Eléments relatifs aux entreprises liées

Exprimé en k €

Rubriques	Entreprises liées
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	28 916
Créances rattachées à des participations	6 917
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
<hr/>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	7 809
Autres créances	262 220
Capital souscrit appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<hr/>	
<b>DETTES</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(49 364)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits de participations	(3 662)
Autres produits financiers	
Charges financières	



## Provisions et dépréciations

Exprimé en K €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	466	78	165	380
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	5 202	350	976	4 576
Provisions pour impôts	173		34	140
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	9 345	314	651	9 008
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 473	6 052	8 388	54 136
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>71 659</b>	<b>6 794</b>	<b>10 214</b>	<b>68 239</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	781			781
Dépréciations autres immobilis. financières	457	35	56	435
Dépréciations stocks et en cours	203		180	23
Dépréciations comptes clients	3 473	656	260	3 868
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>4 913</b>	<b>690</b>	<b>497</b>	<b>5 107</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 572</b>	<b>7 484</b>	<b>10 711</b>	<b>73 346</b>
Dotations et reprises d'exploitation		7 450	10 037	
Dotations et reprises financières		35	56	
Dotations et reprises exceptionnelles			617	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



## Créances et dettes

Exprimé en K €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 917	6 917	
Prêts	140	140	
Autres immobilisations financières	331	5	326
Clients douteux ou litigieux	2 253	183	2 070
Autres créances clients	109 653	109 653	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	13 017	13 017	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	266 023	266 023	
Débiteurs divers	75 034	74 962	72
Charges constatées d'avance	10 175	10 175	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>483 563</b>	<b>481 095</b>	<b>2 468</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	22		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	49	49		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	6 882	6 882		
Fournisseurs et comptes rattachés	211 178	211 178		
Personnel et comptes rattachés	16 918	16 918		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 125	1 125		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 993	10 993		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 921	4 921		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 602	3 602		
Groupe et associés	3 803	3 803		
Autres dettes	205 867	205 867		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 880	6 880		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>472 218</b>	<b>472 218</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 472			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				



## Charges à payer (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
4080005	Goods Received/Invoice Received - f		7	-6
4080010	Goods Received/Invoice Received -No	175	325	-150
4080011	Goods Received/Not Invoiced Liste 1	13 485	10 491	2 994
4080013	Goods Received/Invoice Received - o	3 062	1 996	1 066
4080018	Goods Received/Not Invoiced	50 467	60 391	-9 924
4080020	Services Received/Invoice Received	5 775	7 936	-2 161
4080024	Goods Received/Invoice Received - N	323	393	-70
4080030	GR/IR adjustment account operating	155	89	66
4080034	Goods Received/Invoice Received - N	374	340	34
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>73 818</b>	<b>81 968</b>	<b>-8 150</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
4198000	Rebates Payable to Customers	4 180	2 753	1 427
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>4 180</b>	<b>2 753</b>	<b>1 427</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
4282000	Provision for Annual Leave	3 861	4 181	-319
4282011	Provision for CET	4 167	4 076	91
4284000	Annual performance incentive	1 854	2 520	-666
4284001	Provision - profit share schemes	3 085	2 687	397
4286001	Bonus - Provision - other staff exp	3 546	4 136	-590
4386001	Social Law Tax Payable - Constructi	128	130	-2
4386002	Individual training leave		-137	137
4486002	Taxe foncière - Other state taxes t	262	508	-246
4486003	C3S Organic - Other state taxes to	1 970	1 500	470
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>18 873</b>	<b>19 600</b>	<b>-728</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>96 870</b>	<b>104 321</b>	<b>-7 451</b>



## Produits à recevoir (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
4180000	Good Issued Not Invoiced	12 424	20 678	-8 254
4098000	RRR à obtenir et autres avoirs non	445	1 282	-837
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>12 869</b>	<b>21 960</b>	<b>-9 091</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12 869</b>	<b>21 960</b>	<b>-9 091</b>



## Charges et produits constatés d'avance (exprimé en K€)

Compte	Libellé	31/03/2022	31/03/2021	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
4860000	Other Prepayments & Deferred Charge	10 175	1 220	8 955
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>10 175</b>	<b>1 220</b>	<b>8 955</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
4870000	Deferred Income	-6 880	-6 530	-350
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-6 880</b>	<b>-6 530</b>	<b>-350</b>



## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Exprimé en K €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
DCC plc BUTAGAZ est une filiale de la société GROUPE BUTAGAZ  La société GROUPE BUTAGAZ est une filiale du Groupe DCC plc De ce fait, ses comptes et ceux de ses propres filiales sont consolidés au niveau de ce Groupe	plc	1 064 239	100,00 %



## Composition du capital social

Exprimé en K €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	13 015 000			15
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				



## Variation des capitaux propres

Exprimé en K €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		262 909	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		262 909	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			2 198
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			10 022
Résultat de l'exercice	52 306		66 768
<b>SOLDE</b>			<b>26 682</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			289 591



## Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

### Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

### Remboursements opérés pendant l'exercice :

Ces informations ne sont pas fournies car celles ci permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction



## Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en K €

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Location Longue durée	1 333					1 333
<b>TOTAL</b>	<b>1 333</b>					<b>1 333</b>

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Groupama	3 248					3 248
Caution douanière	11 556				11 556	
<b>TOTAL</b>	<b>14 804</b>				<b>11 556</b>	<b>3 248</b>

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						



## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en K €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	89 961	24 249	65 713
Résultat exceptionnel à court terme	4 540	1 249	3 292
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-3 085	-848	-2 236
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>91 417</b>	<b>24 649</b>	<b>66 768</b>



## Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Exprimé en K €

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			66 768
Impôt sur les bénéfices			24 649
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>91 417</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>91 417</b>



## Allègement de la dette future d'impôt

Exprimé en K €

Rubriques	Montant
Provisions retraites	4 576
Ecart de conversion	
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	397
Contribution sociale de solidarité (C3S)	167
Congés payés - compte épargne temps	(228)
Effort à la construction	(2)
Provisions non déductibles	50 103
<b>TOTAL</b>	<b>55 013</b>
<b>ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE 25 %</b>	<b>13 753</b>

